CCJ-150930

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Réunion du 30 septembre 2015

9 heures

Par conférence téléphonique

PRÉSENCES :

Membres

Keith Coughlan, président
Jean-François Cyr
Pierrette Fortin
Raymond Lanteigne
Josée Rioux-Walker
Jean Soucie
Raymond Théberge

Membres non-votants

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales (VRAÉI)
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER)

Absent : Étienne Dako

Table des matières

Page

1. Ouverture 2
2. Correspondance 2
3. Adoption de l'ordre du jour 2
4. Adoption du procès-verbal CCJ-150415 2
5. Affaires découlant du procès-verbal 2
6. Évaluation de programme 2
   6.1. Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical 2
7. Affaires nouvelles 3
8. Prochaine réunion 3
9. Clôture 3

DOCUMENT A - Avis du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – Évaluation du programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical 4

DOCUMENT B - Lettre de Francis LeBlanc datée du 10 juillet 2015 9

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 9 h 4.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CCJ-150930

Raymond Théberge, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-150526

R : 02-CCJ-150930

Raymond Lanteigne, appuyé par Raymond Théberge, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-150526 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

6. ÉVALUATION DE PROGRAMME

Voir le Document A, p. 4 et Document B, p. 9

6.1. <u>Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical</u>

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique les grandes lignes du processus d'évaluation des programmes. Il rappelle que la faculté d'attache du programme prépare un rapport d'autoévaluation. Par la suite, un mandat d'évaluation est donné à un ou des évaluateurs externes. Le rapport externe reçoit alors une réaction de la faculté d'attache et par la suite un avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est préparé pour présentation au Comité conjoint de la planification.

Le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical compte trois partenaires, soit l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le Réseau de santé Vitalité. L'Université de Moncton offre les années 1 et 4 du programme, le CCNB offre les années 2 et 3 du programme et le Réseau de santé Vitalité offre les stages. Aux fins de cette évaluation, celle-ci porte sur les années 1 et 4 du programme.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la première année est composée de cours en sciences et il n'y a pas de contingentement. Par la suite, les étudiantes et les étudiants suivent des cours au CCNB. On note un contingentement de 15 étudiantes et étudiants (tous campus confondus) à partir de la 2e année. La troisième année complétée, on note que les diplômés collégiaux font l'examen national. À noter que 100 % des diplômés ont réussi l'examen national. Enfin, en 4e année, les étudiantes et les étudiants terminent leur programme. On remarque que plusieurs d'entre eux s'inscrivent à temps partiel.

6.1. **Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical** (suite)

Le Comité note que l'Association médicale canadienne (AMA) a fait une évaluation du programme en octobre 2014. Celle-ci portait sur le volet CCNB du programme. Un certain nombre de recommandations ont été faites pour améliorer le programme, notamment au niveau administratif. Le Comité est d'avis que l'évaluation de l'AMA est rigoureuse et pertinente.

Deux recommandations émanent du processus. Le vice-recteur explique les deux recommandations. Pour la recommandation 1, on note que le cours synthèse est une bonne idée, mais que le mode prestation devra tenir compte du fait que les étudiantes et les étudiants en 4e année étudient surtout à temps partiel. Pour la recommandation 2, on note que la Faculté des sciences et les décanats des Études réviseront les plans de cours relativement au programme.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CCJ-150930

Raymond Lanteigne, appuyé par Jean-François Cyr, propose :

> *« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :*
>
> ***RECOMMANDATION 1***
> *Que la Faculté des sciences étudie la possibilité de développer et d'offrir un cours terminal (type séminaire) de niveau 4000 pour le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical afin de synthétiser l'ensemble de la formation et d'assurer une meilleure insertion professionnelle.*
>
> ***RECOMMANDATION 2***
> *Que la Faculté des sciences et les décanats des Études révisent et modifient les plans de cours en lien avec ce programme en définissant les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »*

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le lundi 25 janvier 2016 à 9 heures.

9. CLÔTURE

La réunion se termine à 9 h 30.

Contresigné le _____ _____
Keith Coughlan, président

_____
Lynne Castonguay, secrétaire générale